

Conditions générales de vente Genoscreen

Version 2015/04, applicables au 1^{er} août 2015

Article 1 : Application

1.1. Les conditions générales de vente sont applicables à toutes les commandes de produits et prestations de services qui sont passées à GENOSCREEN SAS, établie 1, rue du professeur Calmette – 59000 Lille – France.

1.2. GENOSCREEN pourra modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, sous réserve de faire apparaître ces modifications sur les sites web: www.genoscreen.fr ou www.genoscreen.com. Les conditions de vente applicables à un contrat resteront néanmoins celles en vigueur lors de la conclusion dudit contrat.

1.3. Les conditions générales de vente énoncées ci-après détaillent les droits et obligations de GENOSCREEN et de ses clients dans le cadre de la vente de l'ensemble des produits et services commercialisés par GENOSCREEN. En particulier les Kits, Logiciels, Analyses génomiques, Identification et typage d'organismes, Analyses bioinformatiques, Formation, Etudes et expertises diverses.

1.4. Toute commande faite par le client implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales et leur acceptation, ce qui exclut les conditions générales ou particulières du client que GENOSCREEN n'aurait pas expressément acceptées par écrit.

1.5. Lorsque des conditions spécifiques sont mentionnées dans les offres GENOSCREEN (devis et conditions tarifaires), elles viennent compléter les conditions générales de vente. En cas de divergence, elles prévalent sur les conditions générales.

Article 2 : Offre et Commande

2.1. Sauf stipulation contraire dans les offres GENOSCREEN (devis et conditions tarifaires), le délai de validité des offres est de trois mois.

2.2. Toute commande qui ne ferait pas référence à une offre écrite (devis et conditions tarifaires), ne liera la société que si une acceptation écrite a été envoyée par GENOSCREEN.

Article 3 : Tarifs et lieux

3.1. Les prix de GENOSCREEN sont libellés en euros, ou en USD, Hors Taxes.

3.2. A ces prix peuvent s'ajouter diverses taxes imposées par les administrations fiscales, dont, en particulier, la TVA. Ces taxes sont à la charge des clients.

3.3. Sauf mention contraire dans les offres, les frais d'emballage sous carboglace et de port ne sont pas inclus.

3.4. Sauf mention contraire dans les offres, les prix sont considérés ExWorks Genoscreen (Incoterms® 2010).

3.5. Les prix de GENOSCREEN ne visent que la fourniture de produits et prestations de services décrits dans les offres. Si d'autres produits ou prestations sont commandés, ils seront facturés au client en plus du prix prévu dans les offres.

3.6. GENOSCREEN s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les produits et prestations commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement des commandes, dès l'instant que celles-ci font explicitement référence à des offres (devis ou conditions tarifaires) émises par GENOSCREEN dans le délai de validité desdites offres.

3.7. Les prestations précisées aux articles 1.1. et 1.3. pourront être réalisées indifféremment dans les locaux de GENOSCREEN ou chez un prestataire agréé par GENOSCREEN.

3.8. Les commandes d'un montant inférieur à 250 €H.T. seront majorées d'une somme forfaitaire de 30€ H.T. au titre de frais de dossiers, sauf mention contraire dans les offres.

Article 4 : Délais

4.1. Les délais de livraison des services et produits sont définis pour chaque offre (devis ou condition tarifaire).

4.2. Le client ne pourra invoquer les délais d'exécution ou de livraison pour demander la résolution du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication, sauf stipulation contraire écrite et acceptée par GENOSCREEN.

4.3. Le client devra contrôler les produits ou services livrés le jour de la réception. Il devra immédiatement informer GENOSCREEN par écrit en cas de défaut de livraison, de produit ou service défectueux, dans un délai n'excédant pas 8 jours.

4.4. La responsabilité de GENOSCREEN ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure.

4.5. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil français, et reconnu comme tel par la jurisprudence des tribunaux français.

Article 5 : Paiement

5.1. Les factures sont payables, dans la devise de facturation, au siège social de GENOSCREEN, sauf stipulation contraire, au plus tard trente jours après la date de facturation.

5.2. Toute réclamation relative à une facture devra être transmise par écrit, au siège social de GENOSCREEN, huit jours calendaires après sa réception. À défaut, le client ne pourra plus contester cette facture.

5.3. Toute facture impayée à l'échéance produira, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt de retard de 10% (taux annuel) qui sera facturé prorata temporis sur le montant toutes

taxes des sommes dues, auquel s'ajoutera une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Article 6 : Réserve de propriété

6.1. Les résultats et/ou les produits délivrés par GENOSCREEN restent la propriété de celle-ci jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

Article 7 : Propriété intellectuelle

7.1. Lorsque les services et/ou produits GENOSCREEN sont couverts par des droits de propriété intellectuelle, le client s'engage à ne pas les détourner ou les contester.

7.2. L'utilisation par le client des marques protégées par GENOSCREEN est soumise à l'accord préalable de GENOSCREEN.

7.3. Genoscreen demeure titulaire des droits de propriété intellectuelle qu'il détient sur ses produits et services, et toute vente ou prestation de service n'entraîne aucune cession de droits ni concession de licence, sauf stipulation contraire.

Article 8 : Garanties

8.1. La garantie des produits implique leur remplacement gratuit s'il est établi qu'ils sont défectueux en raison d'un vice de matière ou de fabrication.

8.2. GENOSCREEN garantit que les prestations développées et les résultats produits fournis au client respectent les droits des tiers parties et ne sont pas illégaux.

8.3. Les prestations et produits vendus par GENOSCREEN ne sont pas destinés à être utilisés à des fins de diagnostic médical. Le client est seul responsable de leur utilisation.

8.4. Le client confirme que le matériel biologique fourni à GENOSCREEN pour être analysé n'est pas illégal et ne viole en aucune façon les droits de tiers parties.

8.5. Il appartient au client de se prémunir par tous les moyens à sa convenance de tout risque de dommage ou de détérioration des matériels biologiques ou documents qu'il transmet à GENOSCREEN pour la réalisation de la prestation commandée et ce, jusqu'à réception par GENOSCREEN.

8.6. GENOSCREEN ne saurait être tenue responsable d'une quelconque utilisation frauduleuse par le client des résultats de ses travaux.

8.7. GENOSCREEN est responsable du bon déroulement de la prestation, conformément aux règles professionnelles normalement applicables à ce type de prestation.

8.8. GENOSCREEN sera déchargée de toute responsabilité si le Client ne lui a pas fourni les échantillons ou données dans les qualités et dans les quantités requises, ainsi que l'ensemble des informations qu'il aura demandées, nécessaires à la bonne réalisation de sa prestation.

8.9. Lorsque la prestation de services est terminée, GENOSCREEN n'assume plus aucune responsabilité autre que celles prévues à l'article 8. En conséquence, GENOSCREEN n'est tenue à réparer aucun dommage ni dégât subis par le client à la suite de modifications apportées aux résultats de la prestation de services par le client ou par un tiers utilisateur ou par n'importe qui en dehors du personnel de GENOSCREEN.

Article 9 : Confidentialité

9.1. GENOSCREEN considère comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont elle pourra avoir connaissance à l'occasion de la prestation qui lui est demandée.

9.2. GENOSCREEN, toutefois, ne saurait être tenue pour responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou si elle en avait connaissance, ou pouvait les obtenir de tiers par des moyens légitimes.

Article 10 : Données personnelles

10.1. Genoscreen collecte des données personnelles dans le cadre de ses services. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage exclusif des services concernés et ne sont communiquées qu'à des destinataires exerçant au sein de la société. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite «Informatique et libertés», toute personne dont les données ont été collectées peut en obtenir communication et, le cas échéant, rectification, en adressant sa demande à la société.

Article 11 : Droit applicable

11.1. Les relations contractuelles de GENOSCREEN avec le client sont régies par le droit français.

11.2. En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. À défaut de résolution amiable, tout litige, différend ou réclamation, sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents de Lille.

GENOSCREEN

1, rue du Professeur Calmette - 59000 LILLE – France
Tel. +33(0) 362 263 777
www.genoscreen.com
contact@genoscreen.com

SAS au capital de 389 600 € - SIREN 433 996 220 00029 – RCS Lille
N° de TVA : FR61 433 996 220